

4 Au midi sont les Hevéens, toute la terre de Chanaan, Maara qui est aux Sidoniens, jusqu'à Aphec, et jusqu'aux frontières des Amorrhéens,

5 jusqu'aux terres qui leur sont voisines: le pays du Liban vers l'orient, depuis Baal-gad au-dessous du mont Hermon, jusqu'à l'entrée d'Emath,

6 tous ceux qui habitent sur la montagne depuis le Liban jusqu'aux eaux de Maserphoth et tous les Sidoniens. C'est moi qui les exterminerai devant la face des enfans d'Israël. Que ces pays tombent donc dans la portion de l'héritage d'Israël, comme je vous l'ai ordonné.

7 Et maintenant partagez la terre que les neuf tribus et la moitié de la tribu de Manassé doivent posséder,

8 l'autre moitié de cette tribu étant déjà en possession avec les tribus de Ruben et de Gad, de la terre que Moïse serviteur du Seigneur leur a donnée au-delà du Jourdain du côté de l'orient;

9 depuis Aroër qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et au milieu de la vallée, et toute la campagne de Medaba, jusqu'à Dibon;

10 et toutes les villes de Schon roi des Amorrhéens, qui régnait depuis Hesebon jusqu'aux frontières des enfans d'Ammon;

11 Galaad, les confins de Gessuri et de Machati, tout le mont Hermon et tout Basan jusqu'à Salecha;

12 tout le royaume d'Og au pays de Basan, qui régnait à Astaroth et à Edraï, et qui était des restes des géans; Moïse défit ces peuples, et les détruisit.

13 Et les enfans d'Israël ne voulurent point exterminer ceux de Gessuri et de Machati; et ils sont demeurés au milieu d'Israël jusque aujourd'hui.

14 Mais Moïse ne donna point de terre en partage à la tribu de Lévi, parce que les sacrifices et les victimes du Seigneur le Dieu d'Israël sont sa part et son héritage, comme le Seigneur le lui a dit.

15 Moïse partagea donc la terre à la tribu des enfans de Ruben selon ses familles et ses maisons;

16 et leur pays fut depuis Aroër qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et au milieu de la vallée où est le même torrent, toute la plaine qui mène à Medaba,

17 Hesebon avec tous ses villages qui sont dans la plaine, Dibon, Bamoth-baal, la ville de Baal-maon,

18 Jassa, Cedimoth, Mephaat,

19 Cariathaim, Sabama, et Sarath-asar dans la montagne de la vallée,

20 Beth-phogor, Asedoth-phasga, Bethjesimoth,

21 toutes les villes de la plaine, tout le

royaume de Schon roi des Amorrhéens, qui régna à Hesebon, que Moïse défit avec les princes de Madian, Evi, Recem, Sur-Hur, Rebé, qui étaient des chefs dépendans de Schon, et qui habitaient dans le pays.

22 Les enfans d'Israël firent aussi mourir par l'épée le devin Balaam fils de Beor, avec les autres qui furent tués.

23 Et le pays des enfans de Ruben se termina au fleuve du Jourdain. C'est là la terre, les villes et les villages que possède la tribu de Ruben selon ses familles et ses maisons.

24 Moïse donna aussi à la tribu de Gad et à ses enfans la terre qu'elle devait posséder selon ses familles, dont voici la division.

25 Elle possédait Jaser, toutes les villes de Galaad, la moitié de la terre des enfans d'Ammon jusqu'à Aroër qui est vis-à-vis Rabba;

26 depuis Hesebon jusqu'à Ramoth, Masphé et Bctonim; et depuis Manaim jusqu'aux confins de Dabir.

27 Elle s'étendait aussi dans la vallée de Beth-aran, de Beth-nemra, de Socoth et de Saphon, et le reste du royaume de Schon roi d'Hesebon: son pays se termine aussi au Jourdain jusqu'à l'extrémité de la mer de Cenereth, au-delà du Jourdain vers l'orient.

28 C'est là la terre, les villes et les villages que possèdent les enfans de Gad selon leurs familles et leurs maisons.

29 Moïse donna aussi à la moitié de la tribu de Manassé et à ses enfans la terre qu'elle devait posséder selon ses familles:

30 elle comprenait depuis Manaim tout Basan, tous les royaumes d'Og roi de Basan, tous les bourgs de Jaïr qui sont en Basan, au nombre de soixante villes;

31 la moitié de Galaad, Astaroth et Edraï, villes du royaume d'Og roi de Basan, tout cela, dis-je, fut donné aux enfans de Machir fils de Manassé, c'est-à-dire, à la moitié des enfans de Machir selon leurs familles.

32 Moïse partagea ainsi la terre dans la plaine de Moab, au-delà du Jourdain vis-à-vis de Jéricho vers l'orient.

33 Mais il ne donna point de terre en partage à la tribu de Lévi; parce que le Seigneur le Dieu d'Israël est son partage, selon qu'il le lui a dit.

#### CHAPITRE XIV.

*Terre de Chanaan partagée aux Israélites.  
Partage de Caleb.*

1 Voici ce que les enfans d'Israël ont possédé dans la terre de Chanaan, qu'E-leazar grand-prêtre, Josué fils de Nun,

et les princes des familles de chaque tribu d'Israël!

2 distribuèrent aux neuf tribus et à la moitié de la tribu de *Manassé*, en faisant tout le partage au sort, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

3 Car Moïse avait donné aux deux autres tribus et à une moitié de la tribu de *Manassé* des terres au-delà du Jourdain, sans compter les lévites qui ne reçurent point de terre comme tous leurs frères.

4 Mais les enfans de Joseph, *Manassé* et *Ephraïm*, divisés en deux tribus, succédèrent en leurs places; et les lévites n'eurent point d'autre part dans la terre de *Chanaan*, que des villes pour y habiter, avec leurs faubourgs, pour nourrir leurs bêtes et leurs troupeaux.

5 Les enfans d'Israël exécutèrent ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse, et ils partagèrent la terre.

6 Alors les enfans de Juda vinrent trouver Josué à *Galgala*; et *Caleb* fils de *Jehphoné Cenezéen* lui parla de cette sorte: Vous savez ce que le Seigneur dit de moi et de vous à Moïse homme de Dieu, lorsque nous étions à *Cadés-Barné*.

7 J'avais quarante ans lorsque Moïse serviteur du Seigneur m'envoya de *Cadés-Barné* pour reconnaître la terre; et je lui fis mon rapport tel que je le croyais véritable.

8 Mais mes frères qui y étaient allés avec moi, jetèrent l'épouvante dans le cœur du peuple; et je ne laissai pas néanmoins de suivre le Seigneur mon Dieu.

9 En ce jour-là Moïse me jura et me dit: La terre où vous avez mis le pied sera votre héritage, et l'héritage de vos enfans pour jamais; parce que vous avez suivi le Seigneur mon Dieu.

10 Le Seigneur m'a donc conservé la vie jusque aujourd'hui comme il le promit alors. Il y a quarante-cinq ans que le Seigneur dit cette parole à Moïse lorsqu'Israël allait par le désert. J'ai maintenant quatre-vingt-cinq ans;

11 et je suis aussi fort que j'étais au temps que je fus envoyé pour reconnaître le pays. La même vigueur que j'avais alors m'est demeurée jusque aujourd'hui, soit pour combattre, ou pour marcher.

12 Donnez-moi donc cette montagne que le Seigneur m'a promise, comme vous l'avez entendu vous-même, sur laquelle il y a des géans de la race d'*Enac*, et des villes grandes et fortes; afin que j'éprouve si le Seigneur sera avec moi, et si je pourrai les exterminer ainsi qu'il me l'a promis.

13 Josué bénit donc *Caleb*, et il lui donna *Hebron* pour son héritage.

14 Depuis ce temps-là *Hebron* a été à *Caleb* fils de *Jehphoné Cenezéen* jusque

aujourd'hui, parce qu'il suivit le Seigneur le Dieu d'Israël.

15 *Hebron* s'appelait auparavant *Cariath-Arbé*. Et il y avait eu en ce lieu-là un grand homme célèbre parmi les géans même. Toutes les guerres cessèrent pour lors dans la terre de *Chanaan*.

## CHAPITRE XV.

*Partage de la tribu de Juda. Dénombrement de ses villes.*

1 Voici le partage échu par sort aux enfans de Juda selon leurs familles. Les limites de leur pays sont depuis la frontière de l'*Idumée*, en passant par le désert de *Sin* vers le midi, jusqu'à l'extrémité de la contrée méridionale.

2 Il commence à la pointe de la mer salée, et à cette langue de mer qui regarde le midi.

3 Il s'étend vers la montée du *Scorpion*, et passe jusqu'à *Sina* ou *Sin*. Il monte vers *Cadés-Barné*, vient jusqu'à *Esron*, monte vers *Addar*, et tourne vers *Carcaa*;

4 et passant de là jusqu'à *Asemona*, il arrive jusqu'au torrent d'*Egypte*, et se termine à la grande mer. Ce sont là ses limites du côté du midi.

5 Du côté de l'orient la tribu de *Juda* commence à la mer salée, et s'étend jusqu'à l'extrémité du Jourdain, en remontant du côté de l'aquilon, depuis la langue de mer jusqu'à l'endroit où ce même fleuve du Jourdain entre dans la mer.

6 Sa frontière monte à *Beth-hagla*, passe au septentrion de *Beth-araba*, monte à la pierre de *Boën* fils de *Ruben*,

7 et s'étend jusqu'à *Debera* depuis la vallée d'*Achor*. Elle regarde vers le septentrion *Galgala* qui est vis-à-vis de la montée d'*Adommim*, au côté du torrent qui regarde le midi; elle passe les eaux qui s'appellent la fontaine du soleil, et vient se terminer à la fontaine de *Rogel*.

8 Elle monte par la vallée du fils d'*Ennom* au côté méridional du pays des *Jebuséens*, où est la ville de *Jérusalem*; et delà montant jusqu'au haut de la montagne qui est vis-à-vis de *Geennom* à l'occident, à l'extrémité de la vallée des géans vers l'aquilon,

9 elle passe depuis le haut de la montagne jusqu'à la fontaine de *Nephtoa*, et s'étend jusqu'aux villages du mont *Ephron*. Elle baisse ensuite vers *Baala*, qui est *Cariathiarim*, c'est-à-dire, la ville des forêts;

10 et de *Baala* tourne vers l'occident jusqu'à la montagne de *Seir*, passe au côté du mont *Jarim* au septentrion vers *Cheslon*, descend vers *Beth-samès*, passe jusqu'à *Thamna*,

11 vient vers le côté septentrional d'*Accaron*, baisse vers *Sechrona*, passe le mont